



Guides de bonnes pratiques d'hygiène (GBPH)

Les GBPH sont des documents collectifs élaborés par des professionnels, pour des professionnels et validés par les administrations. Ils ont vocation à aider le professionnel à intégrer la maîtrise des risques liés à la sécurité sanitaire dans son travail.

Intérêt des GBPH

Le professionnel a aujourd'hui une obligation de résultats et non plus de moyens. Il a **une responsabilité active** dans la maîtrise de la qualité hygiénique des aliments qu'il commercialise. Pour apporter la preuve que ses produits sont conformes, le chef d'entreprise doit réaliser son **plan de maîtrise sanitaire**. Pour l'aider, il doit se référer au GBPH de sa profession.

Basés sur la **méthode HACCP***, les GBPH sont élaborés par les professionnels et proposent des savoir-faire et des méthodes pour atteindre un niveau d'hygiène suffisant.

* *Hazard Analysis Critical Control Point*

Liste des GBPH

Voici des exemples de **guides par profession** :

Charcutiers - Bouchers - Traiteurs - Conserveurs - Pâtisseries - Chocolatiers - Confiseurs - Glaciers - Restaurateurs - Poissonniers - Détaillants produits laitiers - Transformation viande de volaille et de porc - Fruits et légumes frais non transformés - Rayon « fromage à la coupe en GMS » - Rayon « pâtisserie et viennoiserie » en GMS - Rayon « charcuterie à la coupe » en GMS - Rayon « marée » en GMS - Rayon « viandes » en GMS - Poissons fumés et/ou salés et/ou marinés,...

Liste complète des GBPH validés : <http://agriculture.gouv.fr/guides-de-bonnes-pratiques-d,10454>

Les guides sont composés de **fiches de bonnes pratiques** portant sur 4 aspects essentiels de la sécurité du produit :

- opérations
- matières premières
- fabrication
- environnement de travail

En appliquant les recommandations du guide de bonnes pratiques d'hygiène, le chef d'entreprise respecte les exigences fixées par la réglementation.

Comment vous les procurer ?

La Documentation Française
124 rue Henri Barbusse - 93300 AUBERVILLIERS
Tél. 01 40 15 70 00 - Fax 01 40 15 68 01
Courriel : depcom@df.gouv.fr
www.ladocumentationfrancaise.fr